

Le serment d'Hippocrate

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **46 (1938)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-973468>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

riters soll geschult sein für die ganz wenigen Sachen, die der Samariter wissen muss. Alles nicht ganz Einfache verlangt entweder Annahme des Schlimmern oder den Arzt.

Ein weiterer Punkt ist das alarmmässige Ueben. Einwand: «Wir beginnen die Uebungen an bestimmten Tagen und zu bestimmter Stunde.» Ich auch, und ohne Hilfslehrer. Aber ich kann einzelne meiner Leute fünf Minuten vor Beginn an dem Weg liegen lassen, die dann schon erzählen, wie die Leute aus Samaria sich benommen haben. Und die Feldübungen? Jeder Platz und jede Fabrik hat ungefähr vier Ecken und

Winkel, wo man vier Vereine gleichzeitig die gleiche oder verschiedene Uebungen durchführen lassen kann. Dann wird nicht mehr abgesehen und korrigiert!

Vorläufig soviel. Wenn die Diskussion nochmals losgeht, lerne ich Neues und bekomme Anregung für weitere Aeusserungen. Aus vielen Anregungen entsteht dann vielleicht das, was man in Brugg und hier erwartet: Eine Wegleitung, eine Beispielsammlung, eine herausstrennbare Seite im «Samariter» für ein handgefertigtes Sammelmäppchen. Ich bin bereit!

E. Schmid, Arzt, Etzgen (Aarg.)

Le serment d'Hippocrate.

Depuis quelques années, l'habitude s'est reprise dans certaines Facultés de Médecine françaises, de prononcer le serment d'Hippocrate. Les jeunes médecins promettent ainsi solennellement de conformer leur vie professionnelle aux principes élevés dictés par le maître vénéré. Le serment du «père de la médecine» rappelle en effet à tous ceux qui sont appelés à soigner leurs semblables que d'impérieux devoirs s'imposent à eux. Chirurgiens et médecins sont avant tout des serviteurs de l'humanité et l'on sait que, du vivant d'Hippocrate, ceux d'entre eux qui voyaient dans la médecine une industrie plutôt qu'un apostolat étaient impitoyablement bannis de la corporation.

Pour former les médecins, Hippocrate n'avait créé ni examens ni titres. Il savait que pour être véritablement des hommes, ils n'auraient qu'à prêter en toute conscience le serment que les siècles futurs n'oublieraient plus:

«Je le jure par Apollon médecin, par Hygie, par Panacée, et par tous les dieux et déesses, que je prends à témoin, j'accomplirai de tout mon pouvoir, et selon mes connaissances, ce serment tel qu'il est écrit.

Je regarderai comme mon père celui qui m'a enseigné la médecine; je l'aiderai à vivre et lui donnerai ce dont il aura besoin. Je regarderai ses enfants comme mes propres frères. S'ils veulent apprendre cet état, je le leur enseignerai sans argent, ni obligation par écrit; je leur ferai connaître ses principes, je leur donnerai des explications étendues, je leur communiquerai généralement toute la doctrine, comme à mes enfants, à eux, et aux disciples qui auront été immatriculés, et qui auront prêté le serment suivant l'usage de la médecine, mais non à d'autres qu'à ceux-là.

J'ordonnerai aux malades le régime convenable, d'après mes lumières et mon savoir. Je les défendrai contre toutes cho-

ses nuisibles et injustes. Je ne conseillerai jamais à personne d'avoir recours au poison, et j'en refuserai à ceux qui m'en demanderont. Je ne donnerai à aucune femme de remèdes pour la faire accoucher avant son terme. Je conserverai ma vie pure et sainte, aussi bien que mon art. Je ne taillerai point les personnes qui ont la pierre; je laisserai cette opération à ceux qui en font profession. Lorsque j'entrerai dans une maison, ce sera toujours pour assister des malades, me tenant pur de toute injustice et de toute concupiscence. Tout ce que je verrai ou entendrai dans le commerce des hommes, dans les fonctions ou hors des fonctions de mon ministère, et qui ne devra point être rapporté, je le tiendrai secret, le regardant comme une chose sacrée.

Ainsi puisse-je vivre longtemps, réussir dans mon art et devenir célèbre dans tous les siècles, comme je garderai ce serment, sans violer un seul article. Si j'y manque et me parjure, qu'il m'arrive tout le contraire.» *)

On sait que le «père de la médecine» naquit à Cos, 460 ans avant J. C., dans le temple des Asclépiades, dédié au culte d'Esculape. Il exerça son art dans sa ville natale, pendant quatre ans, sous la direction de son père, et sut gagner la vénération des malades, dont beaucoup

lui durent leur guérison. Après un séjour en Egypte, Hippocrate revint à Cos où il enrichit encore ses connaissances. C'est là qu'il rédigea ses premières études médicales, en s'appuyant sur les bases solides de l'expérience et de l'observation des faits. Le médecin procédera désormais du *connu à l'inconnu* et ce qui, jusqu'alors, avait été l'art d'Esculape, deviendra la science d'Hippocrate.

Son désintéressement, sa probité, la pureté de ses mœurs valurent à Hippocrate le respect de ses élèves; ceux-ci, semblables à leur maître, observaient une morale rigide. Malgré son ignorance de l'anatomie, il fut un chirurgien expert; ses trépanations et ses opérations abdominales sont demeurées célèbres. Hippocrate avait en outre acquis une dextérité remarquable dans l'art de réduire les fractures. Un grand nombre de ses pratiques sont d'ailleurs encore suivies de nos jours.

Hippocrate apprit à ses élèves à faire des déductions logiques de leurs observations, et combattit avec acharnement les charlatans et les médecins malhonnêtes. C'est enfin à lui que l'on attribue cette phrase si simple, mais qui contient pourtant toute une règle de vie: «Fais aux autres ce que tu voudrais qu'on te fit à toi-même.»

Ce qu'on peut faire pour les sourds-muets.

Exemples tirés de l'activité de la Société romande en faveur des sourds-muets.

Parmi les cas les plus intéressants dont nous avons eu à nous occuper, nous pouvons citer celui d'un jeune tailleur sourd-muet. Son apprentissage terminé, il avait trouvé du travail auprès d'un

maître tailleur à la satisfaction réciproque du patron et de l'employé.

Par un concours de circonstances spéciales, le travail vint à manquer et étant un des derniers embauchés, notre sympathique jeune homme fut mis au chômage; ceci était d'autant plus grave pour lui

*) Gaston Baissette: *Hippocrate*. Bernard Grasset, Paris.